Baccalauréat en sciences comptables (campus Drummondville)

7383

Directeur(trice): Martin Dubuc
CPPC - Sciences comptables
819 376-5011, poste 3176

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.)

Crédits: 90

Note

Ce programme est fermé aux admissions.

Présentation

Des cheminements DEC-BAC sont également établis avec les collèges de Trois-Rivières et Edouard-Montpetit (sous les codes 6766 et 9101 et code à venir pour Drummondville). Les étudiants en provenance des autres collèges peuvent bénéficier de reconnaissances d'acquis, lesquelles sont accordées en fonction d'ententes de passerelles DEC-BAC et du dossier scolaire.

En bref

Note : Le baccalauréat en sciences comptables (régulier) est offert :

- sur quatre campus : Trois-Rivières, Drummondville, Longueuil (Collège : Édouard-Montpetit) et Terrebonne (CEGEP Régional de Lanaudière).

Pour s'inscrire dans le cheminement de Trois-Rivières, l'étudiant doit indiquer le code 7766.

Pour s'inscrire dans le cheminement de Longueuil, l'étudiant doit indiquer le code 2515.

Pour s'inscrire sur le campus de Terrebonne, l'étudiant doit indiquer le code 7385;

- dans les perspectives de trois profils professionnels : comptable professionnel agréé (CPA), planification financière personnelle (PFP) et général (administration).

Le choix des cours optionnels et complémentaires diffère selon le profil choisi. Les étudiants devraient consulter le responsable du programme avant de s'inscrire à ces cours.

Objectifs du programme

Ce programme a pour objectif général de permettre à l'étudiant d'acquérir la formation en sciences comptables requise de tout professionnel oeuvrant autant dans le secteur de la comptabilité publique que dans celui de la comptabilité de gestion. Cette formation particulière en comptabilité se fait en conjonction avec une étude des principaux domaines des sciences de la gestion. Plus précisément, les objectifs spécifiques de ce programme concernent l'acquisition de compétences techniques et habilitantes nécessaires au comptable professionnel.

Sur le plan des compétences techniques, le programme doit permettre l'acquisition de celles des six domaines suivants : information financière, stratégie et gouvernance, comptabilité de gestion, audit et certification, finance et fiscalité.

Sur le plan des compétences habilitantes, le programme doit permettre l'acquisition de celles des cinq domaines suivants : comportement professionnel et éthique, résolution de problèmes et prise de décisions, communication, autonomie, travail en équipe et leadership.

Avenir : Carrière et débouchés

Les diplômés du programme de baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Trois-Rivières peuvent faire carrière dans différents secteurs, soit en cabinet, dans l'entreprise privée ou dans l'administration publique.

En cabinet, ils peuvent agir à titre de vérificateur ainsi qu'à titre de conseiller des gens d'affaires et gestionnaires en financement, gestion financière, fiscalité, systèmes, etc.

Dans l'entreprise privée, les diplômés peuvent occuper des postes d'analyste financier, vérificateur interne, chef comptable, fiscaliste, contrôleur, trésorier, etc.

Dans différentes administrations fédérales, provinciales, locales comme dans les organismes paragouvernementaux, ils peuvent occuper des postes de comptable, vérificateur, agent de gestion financière, analyste, etc.

Atouts UQTR

Les résultats de nos étudiants aux examens professionnels comptables démontrent bien la qualité de l'encadrement pédagogique offert à ces derniers. Depuis de nombreuses années, les étudiants de l'UQTR se classent parmi les meilleurs candidats québécois et canadiens aux examens professionnels comptables. Cette performance des étudiants de l'UQTR attire les différents employeurs qui viennent directement recruter sur le campus.

Le programme de baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Trois-Rivières bénéficie de l'étroite collaboration du département des sciences comptables. Les étudiants peuvent facilement communiquer avec les professeurs. Les étudiants qui désirent se présenter à des examens de l'une des corporations professionnelles sont assurés d'un suivi et d'un encadrement particuliers à l'égard de ces examens.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Le programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec
Ordinateur portable

Afin de tirer avantage au maximum d'une approche pédagogique innovatrice utilisant les TIC (Technologies de l'information et des communications), la possession d'un ordinateur portable est obligatoire pour tout étudiant admis à ce programme.

Base DEC

Détenir un DEC et avoir réussi les cours ou atteint les objectifs ou leur équivalent (sinon, un cours d'appoint sera obligatoire) :

- Statistiques : objectif 022P ou 01HC

OU - Mathématiques : 103 et 203 ou 105 (objectifs 022X et 022Y ou 022Z OU OOUN et OOUP ou OOUQ.

Pour être admis, les candidats collégiens devront avoir une cote R d'au moins 22. Les candidats ayant une cote R inférieure à 22 sont invités à faire une demande d'admission au Certificat en comptabilité générale (Trois-Rivières 4227, Drummondville 4927, Longueuil 2525 ou Terrebonne 4928).

Base universitaire

Les candidats ayant réussi 21 crédits universitaires dans un domaine connexe avec une moyenne cumulative d'au moins 2,5/4,3 seront admis au baccalauréat.

Les candidats ayant terminé le Certificat en comptabilité générale (Trois-Rivières 4227, Drummondville 4927, Longueuil 2525 ou Terrebonne 4928) avec une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3 seront admis au baccalauréat. Les cours du certificat pourront par la suite être reconnus à l'intérieur du baccalauréat.

Base expérience

Les candidats ayant des connaissances et une expérience jugées pertinentes sont invités à faire une demande d'admission au Certificat en comptabilité générale (Trois-Rivières 4227, Drummondville 4927, Longueuil 2525 ou Terrebonne 4928). Les cours du certificat seront alors reconnus à l'intérieur du baccalauréat.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Etre titulaire d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années ou d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaire réussi avec une moyenne supérieure ou égale à 13/20. Les candidats dont la moyenne se situe entre 12/20 et 13/20 pourraient être admis au programme en étant soumis à des cours d'appoint.

Les candidats dont la moyenne se situe entre 11/20 et 12/20 sont invités à déposer une demande d'admission dans le programme de certificat en comptabilité générale Trois-Rivières 4227, Drummondville 4927, Longueuil 2525, Terrebonne 4928

Les candidats dont la moyenne est égale ou supérieure à 10/20 mais inférieure à 11/20 ou les candidats qui ne cumulent pas 13 années de scolarité pourraient être admis au programme mais devront suivre une année de mise à niveau.

Conditions supplémentaires hors Québec
Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Ainsi, vous devez nous faire parvenir la copie originale de votre test de français reconnu par l'UQTR (TFI, TEF, TCF, DELF, DALF) ou vous inscrire à la passation du TFI de l'UQTR à l'adresse www.uqtr.ca/inscription_tfr
Pour obtenir de l'information sur les tests de français reconnus et les seuils de réussite, veuillez consulter le lien suivant : Tests de français.

Structure du programme et liste des cours
À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (60 crédits)

CTB1018	Fiscalité I : particuliers (CTB1066 ou CTB1091 ou CTB1111)
CTB1020	Fiscalité II : entreprises et investisseurs (CTB1018)
CTB1027	Comptabilité financière I : postes courants (CTB1042 ou CTB1066)
CTB1028	Comptabilité financière II : investissement et financement (ADM1065 ou CTB1079; CTB1027)
CTB1029	Comptabilité financière III : postes particuliers (CTB1028; CTB1018)
CTB1035	Comptabilité de management I : notions de coûts (CTB1042 ou CTB1066 ou CTB1069 ou GIA1047)
CTB1036	Comptabilité de management II : budgétisation et contrôle (CTB1035)
CTB1037	Cas I : gestion financière (CTB1080 ou CTB1502; CTB1035)
CTB1045	Contrôle et certification I : introduction (CTB1027; CTB1067 ou CTB1400)
CTB1054	Contrôle et certification II : états financiers (CTB1045)
CTB1066	Introduction à la comptabilité financière
CTB1071	Finances personnelles et planification fiscale (CTB1020; ADM1065 ou CTB1079)
CTB1079	Introduction à la finance pour les comptables professionnels
CTB1104	Comptabilité financière IV : entreprises à capital fermé (CTB1028)
CTB1105	Comptabilité financière V : regroupements d'entités et OSBL (CTB1030 ou CTB1104)
CTB1201	Stratégie et éthique (CTB1037; CTB1045)
CTB1400	Contrôle interne et gouvernance (IFG1007)
CTB1502	Finance corporative et de marché pour les comptables professionnels (ADM1065 ou CTB1079)
IFG1007	Technologies de l'information I : notions de base et logiciels courants

IFG1008 Techn. de l'information II: intelligence d'aff. et sécurité systèmes d'information (IFG1007; CTB1400)

Cours optionnels (21 crédits)

Un ou deux cours (3 ou 6 crédits) parmi les suivants :
ADM1069 Gestion des opérations
PAF1010 Analyse quantitative de problèmes de gestion

Un ou deux cours (3 à 6 crédits) parmi les suivants :
ECA1010 Analyse macroéconomique en gestion
ECA1011 Economie managériale (ECA1010)

Un cours parmi les suivants (3 crédits)
CTB1083 Aspects juridiques pour planificateurs financiers
DRA1001 Droit des affaires I

Deux à quatre cours (6 à 12 crédits) parmi les suivants :
ADM1031 Valeurs mobilières (ADM1065 ou CTB1079)
BFI1009 Gestion du fonds de roulement (ADM1065 ou CTB1079)
BFI1010 Gestion financière appliquée aux PME (ADM1065 ou CTB1079)
BFI1011 Analyse financière (ADM1067 ou CTB1080 ou CTB1502)
CTB1044 Stage d'initiation à la pratique professionnelle (CTB1028 ou CTB1113; CTB1045 ou CTB1411; CTB1020)
CTB1047 Cas II : synthèse en comptabilité (CTB1037; CTB1054)
CTB1074 Principes de l'assurance de personnes
CTB1075 Retraite et planification successorale (CTB1020; CTB1074)
CTB1076 Approfondissement de la planification successorale (CTB1075)
CTB1077 Activité d'intégration en planification financière (CTB1076)
CTB1081 Stage coopératif I (6 crédits) (CTB1045; CTB1028; CTB1018)
CTB1082 Stage coopératif II (CTB1081)
CTB1097 Projet d'intervention comptable en aide au développement international (6 crédits) (CTB1027 ou CTB1112; CTB1400 ou CTB14
CTB1106 Sujets spécialisés et diagnostic en comptabilité financière et en certification (CTB1030 ou CTB1104; CTB1054)
GAE1003 Entrepreneuriat et démarrage d'entreprises (ADM1010)
GPE1003 Comportement organisationnel : groupes et équipes de travail (GPE1012)
PAF1011 Introduction à la gestion de projet (ADM1010 ou GRL1002)

Cours complémentaires (9 crédits)

Autres renseignements

Description des activités
ADM1031 Valeurs mobilières (ADM1065 ou CTB1079)
Familiariser l'étudiant avec les caractéristiques des produits financiers tels les actions ordinaires, les options, les contrats à terme, les produits Indiciels et les fonds communs de placement. Lui permettre d'acquérir les outils nécessaires à l'analyse des titres et l'initier aux stratégies d'investissement possibles.

Description, fonctionnement et réglementation des marchés financiers. Les principaux intervenants sur les marchés. Caractéristiques et évaluations des titres à revenu variable (actualisation des dividendes, méthode du ratio cours-bénéfices, autres méthodes d'évaluation). L'évaluation du marché boursier. L'analyse fondamentale. L'analyse technique et la finance comportementale. Caractéristiques et évaluation des options (modèle de Black et Scholes, approche binomial). Contrats à terme sur les produits de base et les instruments financiers. Fonds communs de placement. Fonds négociables en Bourse (FNB) traditionnels et exotiques.

Exposés magistraux des concepts théoriques et séances pratiques de simulation de portefeuille en salle des marchés.
ADM1069 Gestion des opérations

Définir et situer la gestion des opérations comme composante importante du processus administratif de toute entreprise. Initier à l'utilisation de différentes techniques de planification, d'organisation et de contrôle généralement appliquées en gestion des

opérations. Développer chez l'étudiant une attitude de type « opérationnelle » par le biais de travaux pratiques tirés de situations concrètes. Favoriser une prise de conscience quant à l'importance du facteur humain dans tout système productif.

La place de la gestion des opérations dans l'ensemble administratif d'une entreprise, les principes de la gestion des opérations, la prévision de la demande, l'aménagement d'entreprise, la localisation, les processus et la capacité de production (le calcul des ressources), l'organisation scientifique du travail, les courbes d'apprentissage, la gestion et le contrôle de la qualité (les cartes de contrôle et les plans d'échantillonnage), la planification globale (les stratégies synchrone, de nivellement et mixte), la gestion des stocks (la méthode ABC, la QÉC de base, la QÉC avec fabrication échelonnée, la QÉC avec remise sur quantité et quand commander), la planification des besoins matières, l'ordonnancement (la méthode de Johnson) ainsi que la gestion de projets.

BFI1009 Gestion du fonds de roulement (ADM1065 ou CTB1079)

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à la gestion de la liquidité d'une entreprise, en mettant l'accent sur la notion de flux monétaires et les mouvements de fonds à court terme. Le cours permettra notamment de comment une entreprise doit assurer sa capacité financière de rencontrer ses obligations monétaires.

Analyse des liquidités, gestion des composantes du fonds de roulement (gestion de l'encaisse; gestion des comptes à recevoir et politique de crédit; gestion et politique de placement à court terme; financement à court terme), contexte international de la gestion du fonds de roulement, utilisation des produits dérivés et autres produits en contexte de trésorerie.

BFI1010 Gestion financière appliquée aux PME (ADM1065 ou CTB1079)

Le cours vise à familiariser l'étudiant avec l'environnement financier des PME et l'importance du rôle qu jouent les propriétaires-dirigeants dans les décisions financières et les conséquences sur l'entreprise. L'étudiant sera amené à distinguer les principes de gestion financière qui s'appliquent aux PME et ceux qui conviennent davantage aux grandes entreprises, dans le but d'évaluer de façon appropriée la qualité de leur gestion et leur performance.

La fonction d'utilité de l'entrepreneur et ce qui le distingue du gestionnaire, l'information financière présentée par les PME, les décisions financières dans le contexte des PME, l'influence des stades de développement de l'entreprise sur sa gestion financière, les diverses sources de financement disponibles pour les PME, la préparation des demandes de financement, le diagnostic financier et l'évaluation de l'entreprise, les relations entre l'entrepreneur et ses bailleurs de fonds, la gestion du fonds de roulement et la planification financière.

BFI1011 Analyse financière (ADM1067 ou CTB1080 ou CTB1502)

Le cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en analyse financière. Une emphase particulière est mise sur l'interprétation des états financiers, les étapes de l'analyse financière, les problèmes méthodologiques dans l'élaboration d'un diagnostic financier et l'évaluation des entreprises.

Lecture et interprétation des états financiers, analyse financière et diagnostic financier, définition et mesure de la performance d'une entreprise, création de valeur, évaluation d'entreprise, gestion des risques, détresse financière et application d'une méthode de "scoring".

CTB1018 Fiscalité I : particuliers (CTB1066 ou CTB1091 ou CTB1111)
Expliquer les règles issues de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada applicables à la déclaration de revenus d'un particulier.

Introduction au contexte fiscal. Assujettissement. La structure d'une déclaration de revenus. Le calcul du revenu d'emploi, des autres revenus et des déductions. Le calcul du revenu imposable et de l'impôt pour un particulier. Les régimes de revenu différés.

CTB1020 Fiscalité II : entreprises et investisseurs (CTB1018)
Expliquer les règles issues de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada applicables à la déclaration de revenus d'une société.

Le calcul du revenu d'entreprise et de biens. Le fonctionnement de la déduction pour amortissement des immobilisations. Les gains en capital imposables et les pertes en capital déductibles. Le calcul du revenu imposable et de l'impôt pour une société. Le fonctionnement de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ). Obligations et administration relatives à la TPS et à la TVQ.

CTB1027 Comptabilité financière I : postes courants (CTB1042 ou CTB1066)

Continuer la sensibilisation de l'étudiant à l'utilité de l'information comptable pour la prise de décision. Pour ce faire, il devra notamment s'initier aux normes internationales d'information financière (IFRS). Procéder à l'analyse de certains postes courants des états financiers.

Le cadre conceptuel et les états financiers. Le capital social des sociétés de capitaux. L'évolution des réserves. La trésorerie.

Les créances. Les stocks. Le passif courant, les actifs et les passifs éventuels, et les événements postérieurs à la date de clôture. La comptabilité de caisse. Le tableau des flux de trésorerie (introduction).

CTB1028 Comptabilité financière II : investissement et financement (ADM1065 ou CTB1079; CTB1027)
Continuer l'apprentissage des normes internationales d'information financière (IFRS). Procéder à l'analyse de certains postes des états financiers relatifs à l'investissement et au financement.

La comptabilisation des produits, des profits, des charges et des pertes. Les instruments financiers. Les emprunts obligataires et les autres formes de dettes non courantes. Les immobilisations corporelles. Les immobilisations incorporelles. L'aide publique. L'agriculture. L'évaluation à la juste valeur.

CTB1029 Comptabilité financière III : postes particuliers (CTB1028; CTB1018)
Poursuivre l'approfondissement des normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que l'étude et l'analyse détaillée de certains postes des états financiers, incluant les aspects juridiques y afférant.

Le tableau des flux de trésorerie. Les impôts sur les bénéfices. Une introduction aux entreprises associées et les immeubles de placements. Les modifications comptables. Les états financiers intermédiaires. Les contrats de location. Les avantages du personnel. Le résultat par action.

CTB1035 Comptabilité de management I : notions de coûts (CTB1042 ou CTB1066 ou CTB1069 ou GIA1047)

Définir la comptabilité de management et la situer par rapport à la comptabilité financière. Approfondir différents éléments du coût de revient nécessaire à la prise de décision, au contrôle et à l'évaluation de la performance.

Introduction à la comptabilité de management. Distinguer les différents coûts et leurs comportements. Etudier les éléments de coût de revient dans un contexte de fabrication par commande. Analyse coût-volume-bénéfice. Eléments pertinents à la prise de décision. Le contrôle financier, la décentralisation et les prix de cession interne. L'établissement des prix et la combinaison de produits. Méthodes de coûts variables et méthode des coûts complets.

CTB1036 Comptabilité de management II : budgétisation et contrôle (CTB1035)
Étudier les éléments du coût de revient dans un contexte de fabrication uniforme et continue. Comprendre les différents enjeux liés aux coûts indirects en appliquant diverses méthodes de répartition des coûts. Connaître le rôle des coûts standards et les principes liés au contrôle budgétaire comme outils visant à améliorer la performance. Se familiariser avec des sujets spécialisés en comptabilité de management.

Coût de revient en fabrication continue, comptabilité par activités, allocation des coûts indirects, coût de revient standard, budgets pour fins de contrôle. Contrôle budgétaire et évaluation de la performance, en tenant compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Évaluation de la performance dans les organisations à but non lucratif.

CTB1037 Cas I : gestion financière (CTB1080 ou CTB1502; CTB1035)
Synthèse des connaissances en comptabilité, en gestion et en finance, du point de vue d'un comptable interne ou d'un consultant en comptabilité de management.

L'étudiant sera amené à diagnostiquer (en distinguant les problèmes principaux des problèmes moins importants), à analyser (en se servant des techniques appropriées), à solutionner et à formuler des recommandations cohérentes sur des problèmes de gestion (tant pour les entités ouvertes ou fermées que pour les entreprises à but non lucratif) exposés dans de courts et de longs cas. Il doit identifier les problèmes de comptabilité, les problèmes financiers (évaluation du rendement, évaluation des investissements, financement, présentation de l'information financière, implications fiscales, etc.), ainsi que d'autres enjeux rencontrés (durabilité, management, organisation, comportement, éthique, marketing, technologies de l'information, etc.)

CTB1044 Stage d'initiation à la pratique professionnelle (CTB1028 ou CTB1113; CTB1045 ou CTB1411; CTB1020)
Se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable afin d'en comprendre les exigences, les valeurs et les responsabilités. Développer les habiletés professionnelles ainsi que les attitudes personnelles et professionnelles favorisant une intégration réussie en milieu de travail. Intégrer les connaissances et les compétences préalablement acquises à l'Université dans un contexte d'application concrète.

Au cours du stage d'initiation à la pratique professionnelle, la personne stagiaire est appelée à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel comptable. Le stage doit être rémunéré et se dérouler dans un milieu professionnel approprié, sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit comprendre au moins 150 heures de travail pratique, réparties sur l'ensemble de la session, et être directement lié aux fonctions du professionnel comptable.

CTB1045 Contrôle et certification I : introduction (CTB1027; CTB1067 ou CTB1400)
Étudier l'environnement et le processus de l'audit des états financiers. Débuter l'audit des états financiers.

Définition et objectifs de l'audit des états financiers. Droits, devoirs et responsabilités de l'auditeur. Processus d'audit des états financiers. Éléments probants et procédures d'audit. Planification et procédures analytiques. Seuil de signification.

Évaluation des risques (incluant les risques découlant du recours à l'informatique). Audit du cycle des produits, débiteurs et encaissements. Utilisation des sondages en audit. Actualités.

CTB1047 Cas II : synthèse en comptabilité (CTB1037; CTB1054)

Synthèse des connaissances par la méthode des cas en comptabilité, en certification et en stratégie, du point de vue d'un comptable interne ou externe, ou d'un consultant en comptabilité.

L'étudiant sera amené à diagnostiquer (en distinguant les problèmes principaux des problèmes moins importants), à analyser (en se servant des techniques appropriées), à solutionner et à formuler des recommandations cohérentes sur des problèmes de comptabilité (tant pour les entités ouvertes ou fermées que pour les entreprises à but non lucratif) exposés dans de courts et de longs cas. Il doit traiter les problèmes de comptabilité, les problèmes d'audit ainsi que les autres problématiques rencontrées (notamment en matière de durabilité, stratégie, éthique, gouvernance, fiscalité, finance, gestion des risques, technologies de l'information, etc.).

CTB1054 Contrôle et certification II : états financiers (CTB1045)

Compléter l'étude de l'audit des états financiers.

Audit du cycle des achats, créditeurs et décaissements. Audit des autres cycles (stocks, paie, investissement/financement). L'achèvement de l'audit des états financiers. Gestion de la qualité. Rapport de l'auditeur. Mission d'examen et de compilation. Utilisation du travail de professionnels. Postes et risques particuliers. Actualités.

CTB1066 Introduction à la comptabilité financière

Sensibiliser l'étudiant à l'utilité de l'information comptable pour la prise de décision. Pour ce faire, il devra notamment :

- se familiariser avec les techniques de base de la comptabilité et leurs fondements théoriques;
- connaître les différentes formes juridiques d'entreprises et leurs particularités comptables;
- s'initier aux principes comptables généralement reconnus pour les entreprises à capital fermé et à l'exercice du jugement professionnel.

Familiariser l'étudiant avec l'utilisation d'outils informatiques en comptabilité financière.

La comptabilité : un instrument à la prise de décision. Les éléments de base du processus comptable. La détermination du bénéfice net. L'établissement des états financiers; la régularisation des comptes et le chiffrier. Les registres comptables (journaux et auxiliaires). Les salaires. La comptabilité des entreprises commerciales. Les formes juridiques d'entreprises et les aspects légaux. La comptabilisation des opérations d'une entreprise à l'aide d'un progiciel comptable.

CTB1071 Finances personnelles et planification fiscale (CTB1020; ADM1065 ou CTB1079)

Introduire les fondements et les différents concepts qui soutiennent la planification financière personnelle selon une approche rationnelle et intégrée.

Étude de la démarche et du processus. Application des principes de mathématiques financières. Introduction et intégration des champs de connaissances pertinents à la planification financière personnelle. Prise en compte du comportement écoresponsable du consommateur. Éthique, déontologie, approche client et mandat.

CTB1074 Principes de l'assurance de personnes

S'initier aux éléments clés de la planification financière des particuliers en matière d'assurances personnelles et de rentes. Identifier les besoins auxquels répondent les produits d'assurance et de rentes. Maîtriser les principes de base de l'assurance ainsi que les caractéristiques techniques essentielles des produits d'assurance et de rentes offerts sur le marché. Se familiariser avec les intermédiaires financiers et autres intervenants sur le marché des produits en question.

L'industrie de l'assurance de personnes. Principes fondamentaux de l'assurance. Finances des particuliers et cycle de vie. Les produits d'assurance-vie. Le contrat d'assurance-vie. L'assurance individuelle contre les accidents et la maladie. Les rentes individuelles.

CTB1075 Retraite et planification successorale (CTB1020; CTB1074)

Acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier. Etre capable d'effectuer une planification successorale. Saisir l'importance de la planification successorale ainsi que les différentes techniques qui peuvent être utilisées pour faciliter l'atteinte des objectifs successoraux. Se familiariser avec le processus de planification de la retraite ainsi qu'avec le rôle du planificateur financier dans l'établissement d'un plan devant permettre d'atteindre les objectifs de retraite.

1) La pyramide de la retraite et l'importance des contextes qui l'influencent. 2) Les notions fondamentales de la planification financière et le planificateur financier moderne. 3) Les régimes publics ou gouvernementaux. 4) Les régimes de retraite d'employeurs : les régimes de base, rachat et facteurs d'équivalence, les régimes spéciaux. 5) Le régime enregistré

d'épargne-retraite (REER) et ses aspects stratégiques. 6) Planification efficace pour la retraite. 7) Le processus décisionnel à la retraite : les véhicules financiers et les aspects stratégiques. 8) La planification successorale appliquée aux véhicules financiers de la retraite : divorce, décès, règles fiscales, etc.

CTB1076 Approfondissement de la planification successorale (CTB1075)

Approfondir ses connaissances en planification successorale dans le contexte d'une planification personnelle. Développer une attitude favorable vis-à-vis de la planification successorale afin de prendre conscience de l'importance d'incorporer la notion de succession à toutes les étapes de la vie d'un individu ou d'un couple. Maîtriser une méthode structurée d'analyse pour permettre au futur planificateur financier de reconnaître les opportunités d'incorporer la planification successorale aux autres modèles de la planification financière personnelle.

1) La planification successorale dans le contexte de la planification personnelle. 2) L'environnement juridique de la transmission du patrimoine. 3) Les transferts entre vifs. 4) Les successions. 5) La transmission des biens au décès : les testaments. 6) La transmission des biens au décès : les cas particuliers. 7) Les régimes de protection. 8) La fiscalité au décès. 9) Les fiducies : aspects fiscaux et légaux. 10) Les fiducies personnelles : leurs utilisations pratiques. 11) La planification successorale et le propriétaire d'entreprise. 12) Les dons planifiés.

CTB1077 Activité d'intégration en planification financière (CTB1076)

Acquérir et maîtriser une méthode modulaire d'analyse de cas synthèses qui permet d'intégrer les différents aspects de la planification financière appliquée aux domaines suivants : gestion, finances et placements, assurances et succession. Développer une vision globale et intégrée des connaissances modernes en planification financière personnelle quant à la démarche professionnelle et au volet communication à utiliser, afin de mieux connaître le côté relationnel de ce champ de pratique.

1) Les trois grands rôles du planificateur financier moderne : la compréhension et l'application des notions fondamentales de la planification financière personnelle; l'utilisation d'une démarche professionnelle en planification financière personnelle; l'utilisation d'un mode de communication approprié avec le client. 2) La préparation et la structure d'un rapport de planification financière personnelle intégrée touchant les modules de gestion budgétaire, de planification fiscale, de retraite, de placements, d'assurances et de planification successorale.

CTB1079 Introduction à la finance pour les comptables professionnels

Initier l'étudiant en sciences comptables aux principales dimensions de la finance et aux interrelations entre la fonction finance et les autres fonctions dans l'entreprise et le sensibiliser aux impacts financiers des décisions en gestion par l'application de techniques d'évaluation.

Introduction à la gestion et à la pensée financière, introduction à la relation risque/rendement, description des marchés financiers, mathématiques financières, identification des sources de financement et des méthodes de recherche de fonds, évaluation et description des actifs financiers corporatifs, introduction à la finance personnelle (les instruments disponibles : l'analyse des états financiers personnels; la gestion de la dette; l'évaluation de la capacité d'emprunt; le redressement financier), autres sujets d'actualité reliés aux objectifs du cours. Analyse financière et principales méthodes de prévisions financières (introduction).

CTB1081 Stage coopératif I (6 crédits) (CTB1045; CTB1028; CTB1018)

Le stage coopératif I veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité, le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage coopératif I, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 300 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1082 Stage coopératif II (CTB1081)

Le stage coopératif II veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les

différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité, le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage coopératif II, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 150 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1083 Aspects juridiques pour planificateurs financiers

Développer les habiletés juridiques de base, exigées du professionnel en planification financière.

Ce cours aborde divers aspects juridiques pertinents à la pratique de la planification financière au Québec, notamment : les conditions de formation des contrats, l'existence et l'identification de la personne physique, les droits de la personnalité, la capacité juridique, le mandat, l'administration du bien d'autrui, le contrat de service, les formes juridiques de l'entreprise, les effets du mariage, de l'union civile et de l'union de fait, les garanties personnelles et réelles, les successions, les fiducies, les donations, les assurances terrestres, la responsabilité professionnelle et l'éthique.

CTB1097 Projet d'intervention comptable en aide au développement international (6 crédits) (CTB1027 ou CTB1112; CTB1400 ou
En équipe restreinte, la personne étudiante prépare et réalise un projet d'intervention en aide au développement international en collaboration avec l'organisme CPA Sans Frontières (CPASF), sous la supervision d'une personne enseignante du Département des sciences comptables de l'UQTR. Le cours, qui se déroule sur deux sessions, vise le développement de compétences liées à la planification, au financement et à la réalisation d'un projet répondant à un mandat défini par un organisme partenaire, au travail en équipe et à la diffusion des résultats. De plus, le cours contribue à sensibiliser la personne étudiante à la culture, aux valeurs et aux défis de l'organisme partenaire.

La personne étudiante devra aussi faire preuve de créativité pour appliquer les connaissances acquises et les transposer en solutions pratiques dans un contexte où les ressources sont limitées. Ce cours suscite chez la personne étudiante la démonstration des compétences habilitantes attendues d'un professionnel comptable, et contribue à enrichir son développement personnel et professionnel.

Le cours permet à la personne étudiante de vivre une expérience d'engagement communautaire et constitue une occasion d'appliquer dans un contexte pratique ses connaissances théoriques, ses habiletés et son savoir-être.

Ultimement, ce cours vise à développer chez la personne étudiante des compétences qui lui seront profitables dans sa vie professionnelle. Les projets réalisés sont variés. Il peut s'agir, par exemple, d'enseignement des meilleures pratiques en gestion et en comptabilité financière de base, d'aide à l'implantation d'outils technologiques (tel un système comptable de base), de soutien au personnel local et transfert des connaissances, de conception de procédures de contrôle interne, de mise en place de système d'inventaire pour la gestion des approvisionnements, ou d'implantation de processus budgétaires. Le projet d'intervention est défini avec les organismes bénéficiaires dans le but de leur fournir une aide durable, tout en permettant à la personne étudiante de développer ses compétences.

CTB1104 Comptabilité financière IV : entreprises à capital fermé (CTB1028)
Prendre connaissance et appliquer l'ensemble des normes comptables élaborées pour les entreprises à capital fermé (NCECF), à l'exception de celles relatives aux regroupements d'entités. Approfondir les compétences de lecture des normes du Manuel de CPA Canada. Initier les étudiants à l'approche de cas en comptabilité financière.

Le cadre conceptuel et l'ensemble des normes comptables pour les entreprises à capital fermé, à l'exception de celles relatives aux regroupements d'entités. Dans le contexte de l'internationalisation de ces entreprises, la comptabilisation des opérations conclues en monnaie étrangère. Analyse critique de ces normes dans le Manuel de CPA Canada. Résolution de problèmes intégrateurs concrets en utilisant ce référentiel comptable. Dresser les états financiers et comptabiliser les transactions particulières aux sociétés en nom collectif.

CTB1105 Comptabilité financière V : regroupements d'entités et OSBL (CTB1030 ou CTB1104)
Faire l'étude de la comptabilisation des opérations relatives à l'entreprise en expansion, ainsi que l'étude de la présentation de l'information financière consolidée. Étudier et analyser les aspects comptables et légaux de diverses formes juridiques d'entités.

Le regroupement d'entreprises. La consolidation à la date d'acquisition. La consolidation à une date ultérieure. La consolidation: sujets particuliers. La comptabilisation des participations dans des filiales, des partenariats et des entreprises associées dans les états financiers individuels et consolidés. Les états financiers dressés en monnaie étrangère. Les secteurs opérationnels.

L'information relative aux parties liées (en contexte de consolidation). Dresser les états financiers et comptabiliser les transactions particulières aux organismes à but non lucratif.

CTB1106 Sujets spécialisés et diagnostic en comptabilité financière et en certification (CTB1030 ou CTB1104; CTB1054)

Poursuivre l'approfondissement des normes internationales d'information financière (IFRS) et des normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF), par l'étude et l'analyse détaillée de certains sujets spécialisés. Aider l'étudiant à intégrer, selon les compétences attendues d'un comptable professionnel, le diagnostic financier et le service conseil. Compléter l'étude des missions de certification et des services connexes que peut fournir un professionnel comptable. Se familiariser à la divulgation et à la certification d'informations en matière de durabilité.

Tendances nouvelles et textes législatifs. Les normes d'information sur la durabilité. Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les activités abandonnées. Les ressources naturelles. Le modèle de la réévaluation. Les mises hors services. Les bons de souscription, les plans de rémunération fondée sur les actions, le rachat d'actions et les actions propres détenues. Introduction aux dérivés et aux opérations de couverture. Sur la base d'analyses fondées sur des jeux complets d'états financiers, établissement de diagnostics financiers dans différents contextes organisationnels et recommandation de solutions d'affaires appropriées. Rôle de l'auditeur à l'égard des sociétés cotées. Autres mandats spéciaux. Audit intégré. Certification de l'information sur la durabilité. Actualités.

CTB1201 Stratégie et éthique (CTB1037; CTB1045)

Comprendre et appliquer le processus d'analyse stratégique.

Comprendre la place de l'éthique dans la profession comptable et analyser ses implications pour le professionnel comptable en exercice.

Comprendre les enjeux liés au développement durable dans le cadre du processus d'analyse stratégique et dans le contexte de l'éthique pour le professionnel comptable.

Mission, vision et valeurs de l'organisation. Élaboration de la stratégie. Contrôle stratégique et indicateurs de performance. Fondements de l'éthique en sciences comptables. Distinctions entre morale, éthique et déontologie. Enjeux éthiques et formation. Étude des dilemmes éthiques confrontant les professionnels comptables œuvrant dans les cabinets ou les organisations. L'éthique : Sujets d'actualité.

CTB1400 Contrôle interne et gouvernance (IFG1007)

Évaluer la structure de gouvernance d'une organisation. Amener l'étudiant à comprendre les activités de contrôle que l'entreprise met en place dans un contexte de gestion des risques de l'entreprise en intégrant les risques inhérents à l'utilisation de systèmes informatisés. Préparer l'étudiant à exercer efficacement l'expertise comptable et l'audit dans un environnement informatisé.

Référentiels de contrôle interne. Formes juridiques et structures de gouvernance. Rôles et responsabilités du conseil d'administration et de ses comités. Identification, analyse et gestion des risques. Les systèmes et le contrôle interne dans une organisation. Les risques, le contrôle et la sécurité informatique. Assertions. Les systèmes des ventes, des achats, des stocks et de fabrication, de la paie, de la trésorerie et capitaux et le contrôle interne relatif à ces cycles d'opération. Contrôles d'application. Concepts de base en durabilité (incluant la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)). Actualités.

CTB1502 Finance corporative et de marché pour les comptables professionnels (ADM1065 ou CTB1079)

Ce cours vise le développement des connaissances pertinentes de la finance corporative et de marché pour les comptables professionnels en contexte canadien.

Le cours donne l'occasion à l'étudiant d'être initié à la gestion du fonds de roulement et d'approfondir les concepts fondamentaux de la finance corporative tels que : le choix des investissements en contexte de certitude et d'incertitude, l'estimation du coût en capital, l'évaluation d'une entreprise, le financement, la structure de capital, l'effet de levier financier et la politique de dividende. À la fin du cours, l'étudiant aura approfondi ses compétences en analyses et prévisions financières. L'étudiant se familiarise avec les caractéristiques des produits financiers tels que les actions ordinaires, les options, les contrats à terme, les produits indiciels et les fonds communs de placement. À la fin du cours, l'étudiant aura une connaissance de base des outils nécessaires à l'analyse des titres et est initié à différentes stratégies d'investissements.

DRA1001 Droit des affaires I

Ce cours a comme objectif principal de permettre à l'étudiant de se familiariser avec la terminologie et les problématiques juridiques qui sont reliées au monde des affaires. Le cours vise également à développer chez l'étudiant sa capacité d'intervention dans les problèmes légaux courants de même que sa capacité de communiquer efficacement avec les professionnels du droit. Enfin, le cours vise à sensibiliser l'étudiant aux approches non judiciaires de règlement des conflits.

Les notions introductives sur le système judiciaire au Canada, l'organisation juridique de l'entreprise, la publicité légale des entreprises, les droits de propriété intellectuelle, les obligations en tant que principes de base, les principaux contrats d'affaires, les aspects juridiques du financement des entreprises (hypothèques, garantie bancaire, crédit-bail, affacturage,

etc.), la faillite et l'insolvabilité, les méthodes non judiciaires de règlement des litiges.

ECA1010 Analyse macroéconomique en gestion

Bien cerner les différentes composantes de l'environnement macroéconomique ayant une influence sur l'évolution de l'entreprise et des marchés. Des agents économiques et des politiques économiques ayant une origine régionale, nationale et internationale seront considérés. L'étude de ces divers éléments facilite la compréhension des variables susceptibles d'affecter l'environnement macroéconomique des entreprises, plus particulièrement les PME, et des marchés agrégés.

Identification et portée des principaux indicateurs économiques; influence de l'inflation et du chômage sur l'entreprise; comptabilité nationale; déterminants de la croissance économique à l'échelon régional, national et international; l'entreprise à l'âge de la mondialisation; l'impact de la consommation, de l'épargne et des investissements sur l'entreprise et sur la conjoncture économique; taux d'intérêt et facteurs ayant une influence sur les investissements et l'épargne; la politique monétaire et budgétaire et leurs conséquences sur les orientations de l'entreprise ainsi que sur les choix de politiques publiques; l'ouverture des marchés, les taux de change et ses conséquences sur les PME; interactions entre marchés des biens et services, marchés des changes, marché monétaire et marché du travail.

ECA1011 Economie managériale (ECA1010)

Exposer l'étudiant aux fondements économiques de la prise de décision en gestion :

- concevoir les revenus et les coûts de l'entreprise comme un ensemble de transactions en contexte d'incertitude,
- concevoir l'entreprise et le marché comme des modes d'organisation des transactions et saisir les implications de l'asymétrie d'information dans la sélection du mode,
- comprendre la relation entre les revenus de l'entreprise et les besoins et préférences,
- comprendre la relation entre les caractéristiques de la technologie, la productivité et les coûts
- saisir le lien entre structures de marché et décisions
- comprendre les limites de l'objectif de rentabilité et introduction à l'économie publique,
- comprendre la portée géographique des échanges et des marchés.
- Transaction, création de valeur, rôle et mécanisme des prix (enchères, …)
- problèmes de coordination et d'agence, coûts de transaction, contrats incomplets, asymétrie d'information, théorie économique de la propriété et frontières de l'entreprise,
- théorie de la demande, surplus du consommateur et discrimination de prix,
- théorie de la production et limites de l'analyse du point mort,
- déterminants de la structure de marchés, monopole, concurrence monopolistique, oligopole coopératif et non-coopératif (représentation en théorie des jeux), modèle d'Hotelling, réglementation de la concurrence,
- théorème de Coase, absence de marchés et externalités,
- introduction à l'économie des échanges internationaux et aux politiques commerciales.

GAE1003 Entrepreneuriat et démarrage d'entreprises (ADM1010)

Développer chez l'étudiant l'esprit d'entreprise, le sensibiliser à l'entrepreneuriat en tant que possibilité de carrière. Amener l'étudiant à acquérir les connaissances relatives à l'entrepreneuriat et à la problématique du démarrage d'une entreprise et à l'outiller pour la préparation d'un plan d'affaires et pour le processus concret de démarrage d'une entreprise.

Problématique de l'entrepreneuriat : caractéristiques de l'entrepreneur, facteurs déclencheurs de l'activité entrepreneuriale, recherche d'occasions d'affaires, les facteurs de crédibilité, de légitimité et de faisabilité reliés à l'entrepreneuriat. Stratégies et modalités d'implantation de nouvelles entreprises. L'étudiant sera amené, à partir d'une occasion d'affaires qu'il aura identifiée, à développer un plan d'affaires cohérent : le projet, l'entrepreneur, le marché, les plans opérationnels, le plan de gestion des risques, les prévisions financières, le financement et les exigences du démarrage.

GPE1003 Comportement organisationnel : groupes et équipes de travail (GPE1012)

Ce cours développe chez l'étudiant des aptitudes à gérer efficacement des équipes de travail (équipe naturelle de travail, équipe de projet, équipe semi-autonome, etc.) dans divers contextes organisationnels. La personne en formation s'initie, en tant que membre ou gestionnaire, au fonctionnement du groupe de travail tant au plan de la tâche qu'au plan relationnel. Elle se familiarise avec des outils de diagnostic et d'intervention en contexte d'équipe de travail. Elle apprend à se situer par rapport à ce cadre de gestion et à développer les habiletés nécessaires pour œuvrer dans ce type d'environnement.

Diverses problématiques de la vie contemporaine des groupes de travail sont analysées dans la perspective de saisir les nouveaux

défis auxquels les gestionnaires d'équipes sont confrontés. Les notions d'équipes s'infèrent des changements et des tendances qui s'opèrent actuellement dans les organisations de toutes tailles, tant au plan national qu'international.

IFG1007 Technologies de l'information I : notions de base et logiciels courants

Objectifs : Sensibiliser l'étudiant au rôle et à l'impact de l'information, des systèmes d'information (SI) et des technologies de l'information (TI) dans un contexte organisationnel. Préparer l'étudiant aux rôles qu'un expert-comptable peut assumer en rapport avec l'adoption, l'implantation, et l'évaluation de différents SI. Développer des compétences intermédiaires en Excel.

Contenu : Notions de SI et de TI. Infrastructure et architecture TI. Différents types de TI. Affaires électroniques. Adoption/développement, implantation, et évaluation des SI. Alignement stratégique des TI. Gouvernance de la fonction TI. L'éthique et les TI. SI et protection des renseignements personnels. Excel: fonctions intermédiaires reliées aux tâches courantes d'un expert-comptable.

IFG1008 Techn. de l'information II: intelligence d'aff. et sécurité systèmes d'information (IFG1007; CTB1400)

Objectifs : Le cours permet de développer les compétences pratiques pour: 1) l'exploitation de données numériques de diverses sources à des fins de prise de décisions (intelligence d'affaires); 2) l'analyse et la gestion des risques de sécurité des systèmes d'information (SI) organisationnels; 3) les fonctions avancées d'Excel.

Contenu : Bases de données relationnelles, données massives (big data), intelligence d'affaires: concepts, cycle de vie, méthodes et outils. Description, méthodes et applications des différent types d'analytique de données (diagnostique et descriptive, prédictive, prescriptive; analytique du web, analytique comptable); inventaire des actifs TI à des fins de sécurité; la vulnérabilité des SI; l'univers de la cybercriminalité (menaces); évaluation des risques de sécurité des SI; contrôles et audit de sécurité des SI; gestion des incidents de sécurité des SI; sujets émergents et d'actualité en TI. Excel: fonctions avancées pour experts-comptables.

PAF1010 Analyse quantitative de problèmes de gestion

Ce cours vise à présenter aux étudiants divers problèmes de gestion ainsi que les méthodes et les approches permettant de les résoudre. Au terme de ce cours, l'étudiant sera à même de mieux comprendre la nature de différents problèmes de gestion nécessitant une démarche formelle dans le processus d'analyse et de critiquer les approches ainsi que les résultats obtenus.

Des mises en situation concrètes sont proposées afin de situer les étudiants dans des contextes précis. Parmi les problématiques abordées, on retrouve le contrôle de la qualité, la gestion des stocks, la planification de la production, les études de marché, l'évaluation du risque ainsi que le traitement et l'analyse de l'information dans un contexte de prise de décision en gestion. Au niveau de l'analyse statistique, les notions suivantes sont abordées : probabilités, distributions discrètes et continues, variables aléatoires, moyenne, écart-type, intervalles de confiance, comparaison de moyennes, échantillonnage et régression linéaire simple. Modélisation : formulation de modèles linéaires, méthode du simplexe, interprétation des résultats, analyse de sensibilité et problèmes en nombres entiers.

PAF1011 Introduction à la gestion de projet (ADM1010 ou GRL1002)

Initier l'étudiant aux principales dimensions de la gestion de projet, mode de management spécifiquement utilisé pour concevoir, développer, produire et amorcer l'exploitation de biens ou de services dans un contexte institutionnel, commercial, industriel, etc.

Emergence de la gestion de projet. Définition des notions de projet, de gestion de projet, de système projet, de contextes propices à la gestion de projet. Cycle de vie et processus de gestion de projet. Approches, prescriptions, techniques et outils de gestion de projet.